



MINISTÈRE DES ARMÉES



ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Metz, le 18 OCT. 2017

N° 506778 ARM/EMA/EMZD Metz/DIV.ADF/B.SEU

Le général de corps d'armée Gilles LILLO,  
gouverneur militaire de Metz,  
officier général de zone de défense et de sécurité Est,  
commandant de zone terre Nord-est,  
commandant des forces françaises  
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : élaboration et révision - PLU (60).

REFERENCES : lettres du 12 octobre 2017.

Par correspondances visées en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance des maires de Montiers et Thourotte, les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration et la révision de leur plan local d'urbanisme.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les 2 communes citées précédemment ne sont pas grevées de servitude relevant de l'État-Défense et qu'aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté sur ces bans communaux.

Je ne souhaite ni être associé aux réunions des groupes de travail en charge de l'élaboration et la révision de ces documents d'urbanisme ni recevoir, pour avis, les projets arrêtés.

Par délégation,  
Le colonel Michel BERGIER  
chef de la division appui des formations

COPIES :  
COMBdD Creil  
USID Creil